

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 07 MARS 2019**

**DELIBERATION N°2019.00079**

**PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT - FINANCEMENT DES PROJETS DES PROPRIETAIRES AU TITRE DES PROGRAMMES D'INTERET GENERAL DE SAINT-ETIENNE METROPOLE**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 28 février 2019

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 55

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 55

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

**Membres titulaires absents excusés :**

Mme Nicole AUBOURDY, M. Bernard BONNET, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Annie GREGOIRE, Mme Delphine JUSSELME, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gérard TARDY

**Secrétaire de Séance :**

M. Marc CHASSAUBENE

RECU EN PREFECTURE

Le 19 mars 2019

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20190307-D20190007910-DE

DATE D'AFFICHAGE :20190319

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 07 MARS 2019**

### **PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT - FINANCEMENT DES PROJETS DES PROPRIETAIRES AU TITRE DES PROGRAMMES D'INTERET GENERAL DE SAINT-ETIENNE METROPOLE**

Par délibération du Conseil de Communauté du 11 mai 2017, Saint-Etienne Métropole a validé la mise en place de deux Programmes d'Intérêt Général (PIG) visant l'amélioration de l'habitat privé ancien : un PIG sur la ville de Saint-Etienne et un PIG sur le reste du territoire.

Ces PIG font l'objet d'un partenariat élargi dans le cadre de deux conventions signées le 21 novembre 2017 entre Saint-Etienne Métropole, l'Etat, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), le Département de la Loire, la Caisse d'Allocation Familiale de la Loire, l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et Action Logement. Ces conventions définissent les objectifs, les modalités d'intervention des différents partenaires et le cadre financier des opérations.

Les 2 PIG ont pour objectif d'accompagner les propriétaires sous conditions de ressources dans la réhabilitation de leurs logements sur une période de 5 ans. Pour cela un accompagnement gratuit pour les propriétaires est mis en place pour favoriser la concrétisation des projets de travaux sur six thématiques : accession à la propriété, lutte contre la précarité énergétique, adaptation des logements à la perte d'autonomie, traitement de l'habitat indigne et dégradé, traitement des petites copropriétés dégradées et soutien à l'offre locative dans des secteurs ciblés.

En complément de cet accompagnement, Saint-Etienne Métropole a validé une participation financière pour l'aide à la réalisation des travaux par les propriétaires. Ces aides aux travaux font l'objet de programmations établies sur la durée de la convention des PIG en fonction de l'avancement des opérations.

La présente programmation concerne 13 projets. Le détail des opérations retenues est annexé au présent rapport. Le montant de la participation financière de Saint-Etienne Métropole s'élève pour ces projets à 29 000 € pour un montant global de travaux de 436 435 € HT.

Ces projets feront l'objet de conventions partenariales signées entre les bénéficiaires et Saint-Etienne Métropole dans lesquelles seront précisées les modalités de versement des participations financières.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve les projets présentés au titre des deux programmes d'intérêt général de Saint-Etienne Métropole ;**
- **acte le montant de la participation financière de Saint-Etienne Métropole à hauteur de 29 000 € ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les conventions correspondantes ;**
- **les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget de l'exercice 2019 et des exercices suivants, article 20422, chapitre 20.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', with a large, sweeping flourish above the name.

Gaël PERDRIAU

**PROJETS PRESENTES AU TITRE DES DEUX PROGRAMMES D'INTERET GENERAL  
DE SAINT-ETIENNE METROPOLE**

Sur les bases des modalités de financement approuvées en Conseil de Communauté du 11 mai 2017 définies dans les conventions partenariales des Programmes d'Intérêt Général et en application des règles de financement de l'Anah en vigueur, sont proposés les projets suivants :

<b>PIG et Thématique</b>	<b>Nom du propriétaire</b>	<b>Adresse de l'opération</b>	<b>Etat de propriété</b>	<b>Nombre de logements/ Typologie</b>	<b>Prix de revient prévisionnel des travaux - HT</b>	<b>Montant de la subvention prévisionnelle maximale Anah</b>	<b>Montant de la subvention Saint-Étienne Métropole</b>	<b>Nature des travaux/Surface des logements/Nature et montant des loyers pratiqués</b>
<b>PIG Saint-Etienne Métropole (ville de Saint-Étienne)</b>  <b>Eco-prime</b>	<b>M. Damien MATRICON</b>	<b>62 rue du Colonel Fabien SAINT-ETIENNE</b>	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T3 de 70 m <sup>2</sup>	9 124 €	4 105 €	<b>1 000 €</b>	Travaux d'économies d'énergie : Isolation des combles, installation de volets électriques, installation d'une chaudière bois à granulés. Classe énergétique : - avant travaux : G - après travaux : E
<b>PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne)</b>  <b>Eco-prime</b>	<b>Mme Sandrine MANET</b>	<b>7 rue Louis FONTVIEILLE SAINT-JEAN BONNEFONDS</b>	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T5 de 105 m <sup>2</sup>	35 012 €	12 000 €	<b>1 000 €</b>	Travaux d'économies d'énergie : Isolation des combles et des murs par l'extérieur, installation d'une chaudière bois à granulés. Classe énergétique : - avant travaux : F - après travaux : D
<b>PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne)</b>  <b>Eco-prime</b>	<b>M. Stéphane RICHARD Mme Julie PECOUD</b>	<b>17 rue Francis GARNIER ROCHE-LA-MOLIERE</b>	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T6 de 192 m <sup>2</sup>	10 664 €	4 799 €	<b>1 000 €</b>	Travaux d'économies d'énergie : Remplacement porte d'entrée et porte donnant sur un local non chauffé, isolation des combles perdus en laine soufflée, installation d'une chaudière bois à granulés Classe énergétique : - avant travaux : D - après travaux : C
<b>PIG Saint-Etienne Métropole (ville de Saint-Étienne)</b>  <b>Eco-prime</b>	<b>M. et Mme LIOGIER</b>	<b>47 rue Burdeau SAINT-ETIENNE</b>	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T4 de 100 m <sup>2</sup>	26 862 €	12 000 €	<b>1 000 €</b>	Travaux d'économies d'énergie : Isolation des murs par l'extérieur. Classe énergétique : - avant travaux : F - après travaux : D

<b>PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne)</b>  <b>Eco-prime</b>	<b>M. Thomas LARTIGUE Mme Amélie PITAVAL</b>	<b>1 impasse du Moulin SAINT-CHRISTO-EN-JAREZ</b>	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T4 de 99 m <sup>2</sup>	22 732 €	8 600 €	<b>1 000 €</b>	Travaux d'économies d'énergie : Isolation intérieure des murs, du plafond et des combles, installation d'une ventilation mécanique contrôlée. Classe énergétique : - avant travaux : F - après travaux : E
<b>PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne)</b>  <b>Eco-prime</b>	<b>M. et Mme FERRO</b>	<b>4 impasse de la Croix de la Chauz SORBIERS</b>	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T5 de 102 m <sup>2</sup>	17 532 €	9 597 €	<b>1 000 €</b>	Travaux d'économies d'énergie : Changement de la chaudière et des fenêtres Classe énergétique : - avant travaux : D - après travaux : C
<b>PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne)</b>  <b>Soutien au traitement de l'habitat indigne ou dégradé</b>	<b>M. et Mme BERGUIGA</b>	<b>11 rue du Docteur Schweitzer SAINT-CHAMOND</b>	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T5 de 106 m <sup>2</sup>	50 140 €	27 000 €	<b>5 000 €</b>	Etat de dégradation de 0,55 (grille de dégradation Anah = dégradation très importante) Isolation des murs par l'extérieur, isolation du plancher des combles perdus, remplacement des menuiseries extérieures, installation d'une chaudière gaz à condensation et d'une ventilation mécanique contrôlée, plâtrerie et plomberie sanitaire Classe énergétique : - avant travaux : G - après travaux : C
<b>PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne)</b>  <b>Soutien au traitement de l'habitat indigne ou dégradé</b>	<b>M. Vincent GUYOT</b>	<b>Luminaire CHAMBOEUF</b>	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T3 de 107 m <sup>2</sup>	74 382 €	27 745 €	<b>5 000 €</b>	Etat de dégradation de 0,72 (grille de dégradation Anah = dégradation très importante) Réfection complète du logement : Isolation des murs, des sols et des combles, installation fenêtres double vitrage, installation d'une ventilation mécanique contrôlée, cloisonnement, sanitaires et électricité. Classe énergétique : - avant travaux : G - après travaux : F

<b>PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne)</b> <b>Accession à la propriété</b>	<b>Mme Joséphine LARROQUE</b>	<b>44 rue du Chataignier LA TALAUDIÈRE</b>	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T5 de 117 m <sup>2</sup>	56 898 €		<b>3 000 €</b>	Travaux d'économies d'énergie : Isolation des combles, des murs et du plancher bas, remplacement de la ventilation mécanique contrôlée, des fenêtres, de la porte d'entrée et du garage, installation d'une poêle à buche. Classe énergétique : - avant travaux : E - après travaux : C
<b>PIG Saint-Etienne Métropole (ville de Saint-Étienne)</b> <b>Accession à la propriété</b>	<b>Mme Isabelle OGIER</b>	<b>10 rue du sous lit Joseph Vergnette SAINT-ETIENNE</b>	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T3 de 75 m <sup>2</sup>	25 345 €		<b>2 000 €</b>	Travaux d'économies d'énergie : Isolation des murs extérieurs, isolation des combles et sous-sol, Autres Travaux : Travaux sur cuisine, salle de bain et électricité Classe énergétique : - avant travaux : G - après travaux : D
<b>PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne)</b> <b>Accession à la propriété</b>	<b>M. Jérôme GROISNE Mme Constance VOITELLIER</b>	<b>25 rue de la Roare ROCHE-LA-MOLIERE</b>	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T3 de 90 m <sup>2</sup>	59 526 €		<b>2 000 €</b>	Travaux d'économies d'énergie : Isolation des murs et des plafonds, installation d'une ventilation mécanique contrôlée hydroréglable, création d'une entrée d'air dans les fenêtres, installation d'un thermostat. Autres travaux : électricité, plomberie Classe énergétique : - avant travaux : G - après travaux : E
<b>PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne)</b> <b>Accession à la propriété</b>	<b>M. et Mme AMIR</b>	<b>4 rue des Cèdres SAINT-CHAMOND</b>	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T5 de 86 m <sup>2</sup>	19 441 €		<b>3 000</b>	Travaux d'économies d'énergie : Remplacement des menuiseries et de la chaudière, isolation des murs Autres travaux : électricité et rafraichissement intérieur Classe énergétique : - avant travaux : F - après travaux : D

<b>PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne)</b>  <b>Accession à la propriété</b>	<b>M. Fabien DECHANDON Mme Moniek WAPPEROM</b>	<b>570 route d'Ecoleze ABOEN</b>	Propriétaire occupant	1 maison individuelle  1 T5 de 220 m <sup>2</sup>	28 777 €		<b>3 000 €</b>	Travaux d'économies d'énergie : Isolation des murs, fenêtres doubles vitrage Classe énergétique : - avant travaux : F - après travaux : C
	<b>TOTAL</b>		<b>13 propriétaires occupants</b>	<b>13 maisons individuelles (dont 3 T3, 2 T4 6 T5 et 2 T6),</b>	<b>436 435 €</b>	<b>105 846 €</b>	<b>29 000 €</b>	